

Obligations et responsabilités juridiques des managers d'EAJE

Durée : 2 jours - **Dates :** 25 et 26 mai 2021

Tarif entreprise/OPCO : 650 € **Autofinancement :** 600 €

Code stage : R C M 21/13538

Objectif général : Développement de compétence ou adaptation au poste

Objectifs : Ce stage permettra de réactualiser les connaissances législatives et juridiques. Il aura pour objectif d'amener les participants à maîtriser le cadre juridique de leur activité professionnelle, dimension essentielle de l'acte professionnel

Contenu :

Les Professionnel-le-s de la Petite Enfance exercent leurs missions et leurs responsabilités dans un champ d'action dont ils connaissent parfois mal les réglementations législatives et juridiques. Les textes changent, le suivi se relâche, les préoccupations quotidiennes sont rarement d'ordre juridique. Pourtant, tout acte posé dans le cadre institutionnel a une dimension juridique qui contribue à sa définition et à sa portée.

Il faut notamment savoir que les missions auprès des enfants et leur famille, obligent les professionnel-le-s au secret professionnel dont ils ne perçoivent pas toujours les conséquences juridiques et les contraintes pratiques auxquelles il les astreint.

Programme :

- + Les bases juridiques de l'exercice professionnel du responsable d'EAJE
- + Les différents aspects de la responsabilité des professionnel-le-s de la petite enfance
- + Approche du droit du travail
- + L'autorité parentale
- + La protection de l'enfance
- + Le cadre juridique du secret professionnel et de la discrétion professionnelle (*sur les plans pénal, civil, administratif et disciplinaire*)
- + Questions diverses

Formatrice : Juriste, Formatrice en droit de l'enfance et de la famille

Public : Tout professionnel-le concerné-e par le management d'un EAJE

Prérequis : Responsables et adjoint-e-s d'Établissement d'accueil du jeune enfant, EJE en situation de management opérationnel.